

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

MIELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 18 Avril 1848.

No. 63.

LETTRE

DE N. S. P. LE PAPE PIE IX.

AUX CHRÉTIENS DE L'ORIENT.

Suite et fin.

Le Pape Pie IX à l'orientaux.

Écoutez Notre parole, ô vous tous qui, dans les contrées de l'Orient ou sur ses frontières, vous faites gloire de porter le nom chrétien, et qui cependant n'êtes point en communion avec la sainte Église romaine; et vous surtout qui, chargés des fonctions sacrées ou revêtus des plus hautes dignités ecclésiastiques, avez autorité sur ces peuples. Rappelez-vous l'ancien état de vos Églises, lorsqu'elles étaient unies entre elles et avec les autres Églises de l'univers catholique par le lien de l'unité. Examinez ensuite à quoi ont servi les divisions qui ont suivi et dont le résultat a été de rompre l'unité soit de la doctrine, soit du régime ecclésiastique, non seulement avec les Églises occidentales, mais encore entre vos propres Églises. Souvenez-vous du symbole de la foi, dans lequel vous confessez avec nous, croire l'Église, une, sainte, catholique, et apostolique, et voyez s'il est possible de trouver cette unité de l'Église catholique, sainte et apostolique, au sein d'une pareille division de vos Églises lorsque vous refusez de la reconnaître dans la communion de l'Église romaine, sous l'autorité de laquelle un si grand nombre d'Églises sont unies et le furent toujours dans toutes les parties du monde. Et pour bien comprendre ce caractère de l'unité qui doit distinguer l'Église catholique, réfléchissez sur cette prière rapportée dans l'Évangile de saint Jean (1), par laquelle le Christ, Fils unique de Dieu, prie son Père pour ses disciples: "Père très-saint, conservez dans votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous-mêmes;" et il ajoute immédiatement: "Je ne prie pas seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi, par le moyen de leur parole, afin que tous soient un, comme Toi, Père en Moi, et Moi en Toi, et afin qu'eux-mêmes soient en un avec Toi, et que le monde croie que tu m'as envoyé." La gloire que tu m'as donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un, comme Nous sommes un: Moi en eux, Toi en Moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et pour que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé."

Or, l'auteur même du salut de l'homme, le Christ, Notre-Seigneur, a posé le fondement de son unique Église, contre laquelle ne prévaudront pas les portes de l'enfer, dans le Prince des Apôtres, Pierre, à qui il a donné les clefs du Royaume des cieux (2); pour moi il a prié, afin que sa foi ne défailût jamais, lui commandant, en outre, de confondre ses frères dans cette même foi (3); à qui il a confié la charge de père et de maître et ses brebis (4), c'est-à-dire toute l'Église qui compose les agneaux et les brebis véritables du Christ. Et ces prérogatives appartiennent pareillement aux évêques romains, successeurs de Pierre; car, après la mort de Pierre, l'Église ne peut être privée du fondement sur lequel elle a été bâtie par le Christ, elle qui doit durer jusqu'à la consommation des siècles. C'est pourquoi saint Irénée, disciple de P. Lycoparpe, qui avait lui-même reçu les enseignements de l'apôtre Jean, Irénée, ensuite évêque de Lyon que les Orientaux aussi bien que les Occidentaux comptent parmi les principales lumières de l'antiquité chrétienne, voulant, pour réfuter les hérétiques de son temps, constater la doctrine transmise par les apôtres, eut inutilement d'énumérer les successions de toutes les Églises d'origine apostolique; il leur parut suffisant d'alléguer contre les novateurs la doctrine de l'Église romaine, parce qu'il dit: "C'est une nécessité que toute l'Église c'est-à-dire les fidèles répandus dans tout l'univers, conviennent, à cause de sa suprématie suprême, avec cette Église romaine, dans laquelle, selon le témoignage universel, à tous les jours est conservée la tradition qui vient des Apôtres (5)."

Vous tenez tous, Nous le savons, à conserver la doctrine gardée par vos ancêtres. Suivez donc les anciens évêques et les anciens chrétiens de toutes les contrées de l'Orient; d'innombrables monuments attestent que, d'accord avec les occidentaux, ils respectaient l'autorité des Pontifes romains. Entre les documents les plus remarquables que l'antique Orient a laissés sur ce sujet (autre le témoignage d'Irénée, que nous venons de citer), Nous aimons à rappeler ce qui se passa, au quatrième siècle, dans la cause d'Athanasie, évêque d'Alexandrie, non moins illustre par sa sainteté que par sa doctrine et son zèle pastoral. Condamné injustement par des évêques de l'Orient, surtout dans le concile tenu à Tyr, et chassé de son Église, il vint à Rome, où se rendirent aussi d'autres évêques des contrées orientales, comme lui injustement dépossédés de leurs sièges. L'évêque de Rome (c'était Jules, notre prédécesseur) ayant examiné la cause de chacun d'eux, et les trouvant tous fidèles à la doctrine de la foi de Nicée, et d'accord en tout avec lui-même, les reçut dans sa communion. Et parce que, à cause de la dignité de son siège, le soin de tous lui appartenait, il renvoya à son Église à chacun de ces évêques. Il écrivit aussi aux évêques de l'Orient, les réprimandant, parce qu'ils n'avaient pas jugé selon la justice dans la cause de ces pontifes, et parce qu'ils troublaient la paix des Églises (6). — Au commencement du cinquième siècle, Jean-Chrysostôme, évêque de Constantinople, non moins illustre qu'Athanasie, condamné à Calcédoine, dans un concile, par une souveraine injustice, eut recours, par ses lettres et par ses sermons, à notre Siège apostolique, et fut déclaré innocent par notre prédécesseur, saint Innocent Ier (7).

Le concile de Calcédoine, tenu en 451, est un autre et cō-

lèbre monument de vénération de vos ancêtres pour l'autorité des Pontifes romains. Les six cents évêques qui le composaient, presque tous de l'Orient (sauf quelques rares exceptions) après avoir entendu, dans la seconde session, la lecture d'une lettre du Pontife romain, saint Léon-le-Grand, s'écrièrent tous d'une seule voix: Pierre a parlé par la bouche de Léon. Et l'assemblée, que présidaient les légats pontificaux, s'étant ensuite séparée, les Pères du concile, dans la relation des faits par eux envoyée à saint Léon, affirmèrent que lui-même, dans la personne de légats, avait commandé aux évêques réunis, comme la fête aux nombres (1).

Et ce n'est pas seulement les actes du Concile de Calcédoine, mais encore les actes de tous les autres anciens conciles de l'Orient, que Nous pourrions alléguer et par lesquels il est constant que les Pontifes romains ont toujours eu la première place dans les Conciles, surtout dans les Conciles œcuméniques, et que leur autorité a été invoquée et avant la célébration des Conciles et après leur dissolution. Du reste, en-dehors des Conciles, nous avons grand nombre de passages des écrits des Pères et des anciens auteurs de l'Orient, ainsi que beaucoup d'actes de leur histoire, par lesquels il est évident que l'autorité suprême des Pontifes romains a toujours été en vigueur dans tout l'Orient, du temps de vos ancêtres. Mais il serait trop long de rapporter ici tous ces témoignages; ceux que Nous avons indiqués suffisent, d'ailleurs, pour montrer la vérité; Nous Nous contenterons donc de rappeler comment, au temps même des apôtres, se conduiraient les frères de Corinthe, à l'occasion des dissensions qui avaient si gravement troublé leur Église. Les Corinthiens s'adressèrent à saint Clément, qui, peu d'années après la mort de Pierre, avait été Pontife de l'Église romaine; ils lui écrivirent à ce sujet, et chargèrent Fortunat de lui porter ces lettres. Clément, après avoir minutement examiné l'affaire, chargea le même Fortunat, auquel il adjoint ses propres envoyés, Claudius Ephebe et Valère Vaton, de porter à Corinthe cette fameuse lettre du saint Pontife de l'Église romaine (2), à laquelle les Corinthiens et tous les autres Orientaux attachaient tant de prix, que, dans les siècles suivants, on la lisait publiquement dans beaucoup d'Églises (3).

Nous vous exhortons donc et Nous vous conjurons de ne plus tarder à rentrer dans la communion du saint Siège de Pierre, dans lequel est le fondement de la véritable Église du Christ, comme l'attestent et la tradition de vos ancêtres, ainsi que la tradition des autres anciens Pères, et les paroles même de Notre Seigneur Jésus-Christ, contenues dans les saints Évangiles et que nous avons rapportées. Car il n'est pas, il ne sera jamais possible que ceux-la soient dans la communion de l'Église, Une, sainte, Catholique et Apostolique, qui veulent être séparés de la solidité de la Pierre sur laquelle l'Église a été divinement édifiée.

Aucune raison ne peut donc vous excuser de ne pas revenir à la véritable Église et à la communion de ce saint Siège. Vous le savez bien, dans les choses qui touchent à la profession de la religion divine, il n'est rien de si dur qu'on ne doive supporter pour la gloire du Christ et pour le prix de la vie éternelle. Quant à Nous, Nous vous en donnons l'assurance, rien ne nous serait plus doux que de vous voir revenir à notre communion; bien loin de chercher à vous alliger par quelque prescription qui pourrait paraître dure, Nous vous recevrons avec une bienveillance toute paternelle et avec le plus tendre amour, selon la coutume constante du saint Siège. Nous ne vous demandons que les choses absolument nécessaires: revenez à l'unité; accordez-vous avec Nous dans la profession de la vraie foi, que l'Église catholique retient et enseigne; avec l'Église même, gardez la communion du siège suprême de Pierre. Pour ce qui est de vos rites sacrés, il n'y aura à rejeter que les choses, qui s'y rencontrent, contraires à la foi et à l'unité catholiques. — Ce la effacé, vos antiques liturgies orientales demeureront intactes; Nous avons déjà déclaré dans la première partie de cette lettre combien, ces liturgies Nous sont chères, et combien elles l'ont toujours été à nos prédécesseurs, à cause de leur antiquité et de la magnificence de leurs cérémonies, si propres à nourrir la piété.

De plus, Nous avons libéré et arrêté, quant aux ministères sacrés, aux prêtres et aux pontifes des nations orientales qui reviendront à l'unité catholique, de tenir la même conduite qu'ont tenue nos prédécesseurs en tant d'occasions, dans les temps qui ont immédiatement précédé celui où Nous vivons et dans les temps antérieurs; Nous leur conserverons leur rang et leurs dignités, et Nous compterons sur eux, non moins que sur les autres clercs catholiques de l'Orient, pour maintenir et propager parmi leurs peuples le culte de la religion catholique. Enfin, Nous aurons la même bienveillance et le même amour pour eux et pour les laïques qui reviendront à Notre communion, que pour tous les autres catholiques orientaux; Nous Nous appliquerons, sans relâche et avec le plus grand soin, à bien mériter des uns et des autres.

Daigne le Dieu très-élément donner à notre parole une vertu efficace! que ses bénédictions se répandent sur ceux de nos frères et de nos fils qui partagent notre sollicitude pour le salut de vos âmes! Oh! si cette consolation Nous était donnée de voir l'unité catholique rétablie parmi les chrétiens de l'Orient, et de trouver dans cette unité un nouveau secours pour propager de plus en plus la foi véritable de Jésus-Christ parmi les nations infidèles! Nous ne cessons pas de le demander au Dieu des miséricordes, Père des lumières, par son Fils unique, notre Rédempteur, par les prières et les supplications les plus ardentes, invoquant la protection de la très-bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, et des saints Apôtres, des Martyrs, des Pères, qui par leur prédication, leur sang, leurs vertus et leurs écrits, ont conservé et propagé dans l'Orient la véritable religion du Christ. Remplis du désir de vous voir revenir au bercail de l'Église catholique, et de vous bénir comme nos frères et comme nos fils, et en attendant le jour où cette joie nous sera donnée, Nous témoignons de nouveau Notre affection et Notre tendresse aux ca-

tholiques répandus dans les contrées de l'Orient, à tous Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, clercs et laïques, et Nous leur donnons Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 6 janvier 1848, la seconde année de Notre pontificat.

LE PAPE PIE IX.

RAPPORT.

Le comité permanent des chemins de fer et des lignes de télégraphes a l'honneur de faire son second rapport:

Le comité a considéré avec une vive attention la question de la construction des chemins de fer dans le Canada, sujet dont l'importance ne saurait être exagérée et que le public a su apprécier en déclarant qu'il est trop bien établi dans la Grande-Bretagne et les États-Unis que les chemins de fer contribuent très puissamment à développer les ressources d'un pays, sous le rapport de l'agriculture comme sous le rapport du commerce, pour qu'il soit nécessaire de le discuter. La configuration de cette Province est naturellement bien adaptée à la construction des chemins de fer, et notre pays en retirerait autant et peut-être plus d'avantages qu'aucun autre pays du monde. Possédant durant l'été, par la voie de ses fleuves magnifiques, de grandes facilités pour le commerce intérieur et extérieur, le Canada rencontre de grands désavantages dans la cessation complète des affaires et dans l'impossibilité où il est d'avoir accès aux marchés Européens durant ses longs hivers.

Ces désavantages, on ne saurait les surmonter que par un système vaste et bien combiné de chemins de fer; par là on donnerait au commerce intérieur et extérieur une carrière libre et non interrompue tout le cours de l'année, et on le placerait sur un pied d'égalité avec celui des États voisins.

Les trois grandes lignes de chemins de fer qui se présentent d'abord à l'attention du public, comme ayant une importance première et comme liées à la prospérité générale de la Province, sont:

1. La ligne qui s'étend de Québec à l'ouest, par la rive nord du fleuve St. Laurent et du Lac Ontario, jusqu'à Toronto, depuis cette cité jusqu'à Hamilton, et de là par le Grand chemin de fer occidental jusqu'à Windsor, vis-à-vis Détroit, dans l'état de Michigan.

2. Le chemin de fer en contemplation et maintenant en voie de progrès depuis le St. Laurent, vis-à-vis Montréal, jusqu'à la ligne provinciale, et là se liant à un autre chemin aussi en voie de progrès, traversant la cité de Portland, dans l'état du Maine, jusqu'à la mer Atlantique.

3. Le chemin de fer reliant les cités de Québec et de Halifax, et traversant les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

On propose encore diverses autres lignes de chemins de fer, toutes éminemment utiles aux diverses localités, mais le Comité ne les a pas prises en considération parce qu'elles sont généralement d'une étendue limitée, et qu'elles peuvent être en toute sûreté laissées à des entreprises individuelles.

La première ligne se divise naturellement en cinq sections:

1. En commençant à Québec, la première section se terminera à Montréal, distance d'environ 180 milles. On n'a pas encore obtenu de charte pour cette partie de la ligne, on l'on n'a pas encore pris de mesures pour en obtenir une. La compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique se propose de faire passer ce chemin à travers les Townships de Melbourne, en se dirigeant vers Québec. Reste à décider s'il vaudrait mieux continuer ce chemin jusqu'à Québec ou en faire un autre sur la rive nord du fleuve. Comme il n'a pas été fait d'arpentage pour cette section, on ne saurait en évaluer le coût probable.

2. La seconde section de Montréal à Kingston, distance d'environ 180 milles, est un autre chaînon nécessaire dans la grande chaîne des communications par voie de chemins de fer.

En 1845 on obtint une charte à cet effet; mais la compagnie ne s'est pas encore organisée, et l'on n'a encore fait ni arpentages, ni estimations. En vertu d'une autre charte l'on a complété un chemin de fer entre Montréal et Lachine. En vertu de sa charte, cette dernière compagnie est tenue, à certaines conditions spécifiées, de transporter son chemin de fer à toute autre compagnie qui voudra le continuer jusqu'à Kingston, et qui aura dépensé *bona fide* la somme de £100,000 à cet effet. Cette section, reliant comme elle le fait, la grande chaîne des lacs avec la première ville commerciale du Canada et avec la navigation Atlantique, commandera indubitablement un commerce vaste et lucratif. Il est probable que, dans le cours de quelques années, ce chemin sera coupé par un autre chemin de fer qui ira de Bytown à Prescott et qui reliera la Rivière des Outaouais avec le St. Laurent. Le chemin de fer de Ogdensburg qui aboutit vis-à-vis Prescott contribuera aussi beaucoup à en augmenter le commerce.

3. La troisième section s'étend depuis Kingston, 165 milles le long du lac Ontario, jusqu'à Toronto. On a obtenu une charte pour ce chemin; l'arpentage préliminaire en a été fait et le coût probable en a été évalué à £356,000. Les avantages de ce chemin sont longuement exposés dans le Prospectus de la compagnie et dans le Rapport de l'ingénieur qu'elle a employé en 1846. Il rattachera à Kingston le chemin de fer de Rome, Watertown et de Cap Vincent, dans l'état de New-York, par le moyen de bateaux à vapeur traversant le St. Laurent, et un petit chemin de fer de sept milles à travers l'île de Wolfe. On établira ainsi par les chemins de fer une voie de communication complète entre Kingston et les villes de l'Atlantique—Boston et New-York. La compagnie du chemin de fer de Port Hope et Peterborough a fait de grands efforts pour commencer son entreprise qui traversera la grande route à Port Hope et y versera le commerce actif et sans cesse croissant des districts de Newcastle et de Colborne.

4. Il a aussi été accordé une charte pour la quatrième section qui relie Toronto à Hamilton. La longueur de cette partie de la ligne est d'environ 40 milles, mais elle n'a pas encore été commencée, et la compagnie n'a encore fait aucun préparatif pour cet objet.

5. La cinquième et dernière section est depuis quelques années devant le public sous le nom de "grand chemin de fer occidental."

On ne saurait mieux parler de cette grande entreprise qu'en citant l'extrait suivant du rapport fidèle et minutieux de M. C. B. Stuart, l'ingénieur en chef, en date du 1er septembre dernier:

"Les Actionnaires de cette compagnie peuvent contrôler et approprier les profits d'une ligne de chemins de fer, de 228 milles de longueur, en vertu d'un charte libérale, qui accorde le droit d'exiger des péages sans aucune restriction légale, de faire diverses autres lignes de chemins importantes, à travers une partie du pays richement favorisé par la nature, et occupant un site qui, sous le rapport des facilités et du peu de dépenses qu'en nécessiterait le fonctionnement, n'a pas d'égal en ce pays ni même en Europe. Commencant à l'ouest, au fond du Lac Érié où les bateaux à vapeur ont établi une communication journalière avec les grands lacs des régions supérieures et les terres fertiles des États de l'Ouest, joint à un chemin de fer presque maintenant fini, il complète la ligne jusqu'au cœur du Michigan, arrêtant sur sa route, par ses tributaires, aux ports magnifiques des Lacs St. Clair, Huron et Ontario, et se terminant à l'Est à la Rivière Niagara où deux chemins de fer et un magnifique canal continuent jusqu'à New-York et Boston; et le Lac Ontario et le St. Laurent forment encore une autre voie de communication jusqu'à Montréal et Québec. Ces travaux semblent être destinés à absorber le commerce de régions plus étendues qu'il est rarement donné à une spéculation privée d'exploiter."

M. Stuart dit encore: "Ce sont des travaux qui, traversant la Péninsule Occidentale du Canada, dépendent pour leur soutien:—

"1. Des articles de commerce et du nombre de voyageurs qui, venant de l'Est par le grand nombre de bateaux à vapeur qui y sont en opération, suivront le St. Laurent et le Lac Ontario jusqu'à l'embouchure de la Rivière Niagara, et jusqu'à la ville de Hamilton, à la tête du lac.

"2. De ceux qui viendront de l'État de New-York par le Canal Érié jusqu'au bas du Lac Érié et de la Rivière de Niagara, près des Chutes.

"3. De ceux qui venant des Cités de New-York et de Boston et des autres ports des États de la Nouvelle-Angleterre par la voie des chemins de fer actuels, en traversant New-York jusqu'à Buffalo et les chutes de Niagara, se rendront dans le Michigan et les États du Nord-Ouest.

"4. De ceux qui viendront par bateaux à vapeur, des Lacs Michigan, Supérieur et Huron jusqu'à l'extrémité occidentale de votre chemin.

"5. De ceux des États du Michigan, des Illinois et de la Vallée du Mississippi, venant au même endroit par le chemin de fer central du Michigan qui sera bientôt complété jusqu'au Lac Michigan, vis-à-vis Chicago.

"Ce sont là les grandes ressources sur lesquels vous pouvez compter dans votre entreprise. — Les lignes déjà en opération et qui d'argent vers l'Est ou l'Ouest, ont-à-fait indépendantes de la richesse et des ressources des districts qu'elles traversent et qui forment la patrie la plus populeuse et fertile du Canada Ouest que cette ligne contrôlera sans rival, ou du moins sans que l'on puisse en prévoir.

"Le relevé complet de toutes les routes que l'on devrait explorer, ont porté à croire qu'il n'y a point de terrain convenable sur lequel on puisse placer une ligne des deux côtés de celle que l'on vous a recommandée."

La principale ligne du Grand Chemin de fer occidental s'étend depuis Hamilton jusqu'à Windsor, distance d'environ 186 milles, et coûtera, suivant les estimations de l'ingénieur, la somme de £999,553.

De cette ligne il en part une qui va de Hamilton, 42 milles, jusqu'à la rivière de Niagara, évaluée à £248,767. Une autre branche va jusqu'au Port Sarria, au pied du Lac Huron. Cette dernière est longue d'environ 50 milles et coûtera £166,410, faisant monter le coût total du grand chemin de fer occidental et de ses branches à £1,401,930.

D'après la pétition que la compagnie a présentée à cette chambre dans le cours de la session actuelle, et qui a été renvoyée au comité, il paraît que le fonds social de la compagnie est de £1,500,000 partagés en 60,009 actions de £25 chaque; sur ce nombre, 20,725 actions ont été prises en Angleterre; cinq pour cent a été payé sur 10,000 de ces dernières; et sur les 10,725 qui restent, il a été payé cinq chelings sterling par action; que 5,000 actions ont été prises dans la province, et qu'il a été payé cinq pour cent sur ces actions; que le montant pris par les entrepreneurs sera d'environ £341 actions, faisant en tout 34,722 actions. On voit encore dans cette pétition, que la compagnie a acquis le droit de passage pour la plus grande partie de la distance, et qu'elle s'est procuré de vastes terrains à Windsor, Chatham, Lobo, London, Hagersoll, W. O. 1810, Paris, Dundas, Hamilton, Grimshy, Sic. Catherine et la Rivière Niagara; que l'on a fait entreprendre cette partie de la ligne qui se trouve entre Hamilton et Niagara; que l'on a fait entreprendre cette partie de la ligne qui se trouve entre London et Windsor, à un prix bien au-dessous de l'évaluation de l'ingénieur, et que les entrepreneurs prennent en paiement des actions dans la dite compagnie pour le quart du prix de l'entreprise; que l'on a commencé les deux sections; que la session dans la cité de Hamilton a aussi été entreprise à un prix bien au-dessous de l'évaluation de l'ingénieur devant aussi prendre des actions pour le quart de leur prix d'entreprise—l'ouvrage est aussi commencé; qu'il est maintenant formé une compagnie qui entreprendra, aux mêmes termes et aux prix fixes par l'ingénieur, le reste de la ligne depuis Hamilton jusqu'à London, ce qui fait que toute la ligne sera donnée à des entrepreneurs solvables pour une somme qui n'excèdera pas le montant des évaluations."

La compagnie a déjà dépensé quinze mille louis, et pour suit le reste de l'ouvrage avec autant de vigueur que ses moyens limités peuvent lui permettre. — A continuer.

↳ Voir sur la dernière page quelques détails sur les affaires de Rome, et la réception de l'envoyé du souverain pontife par le grand Turc, avec les paroles échangées entre eux.

(1) Joannis, XXI, 11, 20, et seqq.

(2) Mattiæi, XVI, 18, 19.

(3) Lucæ, XXI, 31, 32.

(4) Joannis, XXI, 15 et seqq.

(5) Irenæi, contra hæreses, lib. III, cap. 3.

(6) Sozomène, Hist. ecclésiast., lib. III, c. 8. Voyez aussi saint

Chrysostôme, dans son Apologie contre les Ariens, passim.

(7) V. les lettres de saint Innocent Ier à saint Jean Chrysostôme

et les lettres de saint Jean Chrysostôme à saint Innocent, au clergé

et au peuple de Constantinople, en l. III des Œuvres de saint Jean

Chrysostôme, p. 515 et suivantes, édition des Bénédictins de Saint-

[1] Labbe, l. IV, p. 1235 et 1235, édit. de Venise.

[2] Bibliotheca veterum patrum, à Gallandio edita, t. I, p. 9 et

seqq.

[3] Euseb. Hist. Ecclésiast., lib. III, cap. 16.—Voyez encore

dans Eusebe, liv. IV, ch. 23, le témoignage de Denys, évêque de

Corinthe.

TROUBLES SANGLANTS A BERLIN.

MOUVEMENTS EN ALLEMAGNE.

Les nouvelles de Prusse sont graves: le sang a coulé à Berlin le 13 mars. Voici ce que l'on écrit de cette capitale sous la date du 14 et du 15.

On attribue au gouvernement prussien le projet d'encourager le roi de Saxe dans sa résistance aux réformes, et il est constant qu'un corps considérable de troupes prussiennes se concentre à Prusse Halle, sur les frontières saxonnes, pour prêter au besoin main forte à la réaction.

La Muelle de Portici a été jouée le 13 à Cologne. Le parti républicain a fait chorus avec les chanteurs, et l'on a fini par demander la Marseillaise.

Les événements de Berlin dont nous parlons plus haut ont produit dans cette capitale une effervescence impossible à décrire. Les troupes ont été chargées sans sommation préalable; des femmes, des enfants ont reçu des coups de sabre; le peuple a demandé à grands cris l'organisation et l'armement d'une garde nationale.

Voici ce que nous lisons dans une lettre de Cologne: "Rien n'excite plus d'appréhension ici que le corps de troupes que la Prusse concentre sur le Rhin; l'on commence à s'apercevoir que le fantôme de l'invasion française n'est pas la cause réelle de ce mouvement."

Le Journal de Manheim annonce que, d'après des lettres de Constance, la république a été proclamée dans cette ville par des rassemblements de peuple, et qu'on y a envoyé des troupes.

La duchesse d'Orléans se trouve toujours à Ems. Elle a reçu de Claremont une lettre de Louis-Philippe. La tranquillité a été troublée le 14 mars, à Hambourg, d'une manière telle qu'il a fallu faire intervenir la force armée dans la paroisse Saint Paul; on en est venu à un engagement sérieux. On parle de plusieurs blessés et même de tués.

REVOLUTION A VIENNE.

On écrit de Vienne, 13 mars:

"Ce qui étonnera généralement toute l'Allemagne, c'est que Vienne est en pleine révolte. Tous les habitants de la capitale se sont levés en masse, tous les esprits sont en fermentation: les étudiants se sont ralliés à la garde bourgeoise. La foule s'est portée sur la villa de M. de Metternich, située sur le Rennweg, et l'a détruite. Après cela, la masse se porta devant la chancellerie d'état, les étudiants ouvrant la marche. On fit les demandes les plus exagérées. On vit paraître une personne sur le balcon (qu'on ne connaissait pas), qui déclara que l'empereur satisfaisait en peu de temps tous les vœux; que S. M. mettait toute sa confiance dans la fidélité des Vennois; que, depuis longtemps, le gouvernement impérial était occupé de la confection des lois qui se rattachent au bien-être du pays, et que le peuple serait surpris agréablement par les intentions opportunes et bienveillantes de l'empereur. Cependant, les troupes s'étaient déployées, et l'on entendait des feux de peloton bien nourris; quelques personnes assurent même que l'on a tiré à mitraille. Au départ du courrier, la tranquillité n'eût pas encore rétablie. On parle de dix-neuf morts et de quatorze blessés. L'émeute a été terrible. Des cris: la constitution; la liberté de la presse! ont été proférés. C'est surtout dans l'après-midi que la foule est devenue compacte. Le conseil de guerre autrique avait pris toutes les mesures nécessaires. Les portes avaient été fermées pour séparer la ville intérieure des faubourgs. La bourse a été fermée. On assure que ce sont les députés de Bresbourg qui ont donné l'impulsion au mouvement. Les étudiants, après avoir prononcé des discours très énergiques, ont entraîné les ouvriers, harangués à leur tour par un des leurs. Des groupes se sont formés, où les étudiants et les bourgeois haranguaient le peuple. A quatre heures et demie, la troupe a tiré sur le Idempplatz; six hommes ont été tués. La révolte avait alors atteint son plus haut paroxysme. Le capitaine commandant a été renversé de cheval. On a placé sur son cheval un étudiant qui avait été blessé à la tête. Le peuple, qui lui servait d'escorte, proférait des cris en parcourant la ville. Les soldats ont été sifflés et baffoués. Un détachement d'artillerie a été obligé de retirer ses batteries, sur l'ordre qui lui en a été donné par le peuple. Tous les magasins ont été fermés. On craint que, pendant la nuit, les faubourgs ne descendent dans la ville. L'apparition de la milice bourgeoise, musique en tête, a fait éclater parmi la population une joie bruyante. Le mot d'ordre est: "La constitution et la liberté de la presse!" Des pétitions sont rédigées dans ce sens: plus de 30,000 signatures y sont déjà apposées. Sept heures du soir.—On apprend que les rails des chemins de fer viennent d'être brisés. 14 mars.—A huit heures du soir, le peuple s'est porté contre l'hôtel de la police. Près du Prater, la troupe a fait cinq feux de peloton. A dix heures, les étudiants étaient armés. Metternich et Lednizki se sont retirés. Le peuple marche sur la douane. Une nouvelle ère s'ouvre pour l'Autriche. A l'ouverture de l'assemblée des Etats, les étudiants et les bourgeois se sont réunis. Ils ont présenté des pétitions pour la réforme. Ces pétitions ont été reçues, mais la réponse à la demande y contenue a été ajournée. Ceci n'a pas paru du

goût du peuple. Des rassemblements se formèrent, la troupe sortit des casernes, des coups de fusils furent tirés; l'exaspération populaire fut alors à son comble. Le retrait de Metternich à dix heures du soir (le prince a quitté Vienne dans la matinée) et l'armement des étudiants et des bourgeois ont contribué au rétablissement de l'ordre.—En ce moment tout est calme; les soldats ont quitté la capitale. Les places et les édifices publics sont occupés par les étudiants et les bourgeois. Il n'est pas douteux que toutes les demandes du peuple seront prises en considération, et que le peuple autrichien jouira des mêmes droits que les populations allemandes. A une heure de l'après-midi, il a été annoncé publiquement que l'empereur décrétait l'établissement d'une garde nationale, qui sera sous les ordres du comte Hoymers; à trois heures, on commençait à s'inscrire dans le manège, pour faire partie de la garde nationale.—Tous les princes de la famille impériale qui se sont rendus impopulaires dans ces dernières circonstances rentrent dans la vie privée.—La liberté de la presse est accordée. La sympathie entre les étudiants et les bourgeois est très-vive. La joie est universelle. La ville a été illuminée. Toutes les patrouilles de la garde bourgeoise circulant, le soir, dans les rues, ont été accueillies par des vivats; on agitait les mouchoirs en signe d'assentiment.

Les étoiles les plus précieuses sont offertes aux bourgeois et aux étudiants pour en faire des écharpes. On leur jette des lauriers et des fleurs. On n'a pas à regretter le moindre désordre. Cette révolution est unique dans son genre. On comptait hier dix morts parmi les étudiants. La bourse a été fermée."

—Une ordonnance de l'empereur, en date du 14 mars, contient ce qui suit:

"Considérant les circonstances politiques actuelles, nous avons résolu d'assembler autour de notre trône les Etats de nos royaumes allemands et slaves, ainsi que les congrégations centrales de notre royaume Lombardo-Vénitien, par des députés, pour qu'ils nous donnent leurs conseils sur des questions législatives et administratives. C'est pourquoi nous avons donné les ordres nécessaires pour que cette réunion ait lieu le 3 juillet prochain, au plus tard, si elle ne peut avoir lieu avant."

La tranquillité n'est pas encore complètement rétablie, des bandes de pillards commettent des dégâts de tous côtés. Le nombre des morts des journées de 13 et 14 est de plus de quarante, celui des blessés d'environ cinq cents. Plus de 40,000 bourgeois font le service des patrouilles, et on a déjà tiré sur les voleurs. Le château impérial est occupé par la ligne, et le reste des soldats est campé sur le glacis. Les autres postes de la ville sont fournis par la garde bourgeoise. Le comte de Kolowrat, le ministre d'Etat, s'est mis à la tête d'une patrouille d'étudiants. Les membres des Etats de la Basse-Autriche se mêlent au peuple, et se placent à la tête des patrouilles.

Pendant le combat des deux jours, ou a vu des hommes bien habillés et gantés s'offrir aux balles, marcher sans armes au-devant des troupes.

L'archiduc Jean est le seul qui soit resté à Vienne: il est tout-à-fait pour la liberté.

Le comte de Nunch-Bellinghausen est provisoirement chargé du ministère des affaires étrangères.

Nous lisons dans une correspondance particulière:—"L'empereur a fait une nouvelle déclaration, accordé la liberté immédiate de la presse, promis de hâter la réunion des diètes et de promulguer au plus tôt une constitution. Il a été promené le 16 en triomphe à Vienne et salué du titre d'empereur constitutionnel. L'archiduc Charles et l'archiduc Joseph l'accompagnaient. L'archiduc Etienne, palatin de Hongrie, est arrivé le jour même à Vienne, et le peuple a défilé les chevaux de sa voiture. Ces trois archiducs représentaient à la cour le parti du progrès."

L'empereur reçoit de nombreuses députations; il répond à toutes les demandes: "J'accorde tout."

PRUSSE.

DERNIÈRES NOUVELLES.—"La lutte a cessé. Grâce, dit un journal, à l'attachement traditionnel des Prussiens pour la famille de leurs souverains, Frédéric-Guillaume a conservé son trône, au moins provisoirement. Mais jamais prince n'avait été plus menacé."

Nous avons raconté les événements du 18. On sait qu'à la suite d'une attaque imprévue de la troupe, le combat avait recommencé avec une nouvelle ardeur.

La nuit du 18 au 19 fut terrible. Le tocsin sonna; les étudiants s'armèrent et conduisirent la multitude.

Toute la bourgeoisie, tous les habitants se précipitèrent dans la lutte. Bientôt toutes les rues sont dévastées, des barricades gigantesques s'élèvent, au haut desquelles flotte le drapeau allemand, rouge, noir et or.

La troupe est partout tenue en échec; du haut des maisons pleuvent sur elle des tuiles et des pierres. Des feux bien nourris répondent à ses feux de peloton, les arquesiers de la garde passent du côté du peuple; ils le guident dans l'attaque et dans la défense.

La caserne d'artillerie et la fonderie ont été enlevées, puis livrées aux flammes.

Comme à Paris, un char dans lequel étaient placées les victimes de la fusillade du 18 a parcouru les rues, suivi par une foule innombrable de citoyens la tête découverte; le char s'est arrêté devant le château, et le peuple a demandé à grands cris le Roi, sans doute pour exiger de lui quelque amende honorable.

Le combat dura ainsi jusqu'au 10, à dix heures du matin. S'il s'était prolongé, si Frédéric-Guillaume s'était obstiné dans la lutte, c'en était immédiatement fait de son règne.

Mais il cède, il ordonne aux troupes d'évacuer la ville; il publie une proclamation suppliante; lui-même paraît au balcon du château et harangue la multitude; il annonce que tout le ministère est changé, qu'il va faire rendre immédiatement les prisonniers.

Une révolution subite s'accomplit dans l'esprit de la foule. Encore palpitante des émotions du combat, elle s'arrête et entonne un chant religieux."

SITUATION DE LA BELGIQUE.

Bruxelles, le 18 mars 1848.

"Monsieur,—Je vous disais, dans ma dernière lettre, que la crise agronomique en Belgique prenait une bonne tournure et que les affaires tendaient à reprendre leur cours ordinaire. Depuis lors, le progrès a été très-lent pour ne pas dire nul; le capital se cache, l'industrie souffre partout et

succombe sur plusieurs points; des bruits sinistres éclatent, se répandent, s'effient par la publicité et arment les élans généreux de quelques rares capitalistes qui voudraient ramener le calme sur les places. Pourrait-il en être autrement? La peur, cette mauvaise conseillère que le gouvernement devrait tâcher de bannir, règne en souveraine sur toute la Belgique. Le gouvernement provisoire de la république française a beau déclarer que la France veut respecter toutes les nationalités, ici une grande population craint la guerre, et ses craintes que partagent nos gouvernants, se traduisent par les actes les plus ridicules.

"Croyez-vous que l'on a envoyé des troupes à Courtrai et Tournai pour s'opposer à l'irruption que devait faire en Belgique le fameux Ernest Grégoire et sa bande? Croyez-vous qu'à deux reprises l'on a envoyé un escadron de gendarmerie et des troupes de ligne à la station du midi, à Bruxelles, pour empêcher l'entrée d'un ex-aide-de-camp du général Mellinet, qui allait arriver, disait-on, avec une masse de Belges mécontents qui se trouvaient en France et qui étaient résolus à venir révolutionner la Belgique?"

"A Bruxelles, tout est tranquille jusqu'à présent; mais de graves désordres ont eu lieu à Gand. Gand, comme vous le savez, monsieur, renferme plus de 60 mille ouvriers, vivant au jour le jour. Que la panique prenne encore de la consistance, et les fabriques se fermant, cette masse d'hommes, sans travail et sans pain, sera réduite au désespoir."

"La force armée est arrivée assez à temps, et l'émeute n'a pas été longue. Une partie du marché au Vendredi, forum des Gantois, a été dévastée; le couvent des jésuites a été assailli un moment, et des groupes nombreux ont stationné lundi dernier sur la place d'armes; la société démocratique de Gand a été fermée et remise à la garde d'une compagnie de pompiers. La municipalité a fait placarder aussitôt la loi sur les attroupements, et la gendarmerie a fait plusieurs charges pour les disperser."

"Le nouveau chargé d'affaires de la république française vient d'arriver. M. Serrurier s'est concilié l'estime de toutes les personnes qui l'ont approché. Le gouvernement provisoire ne pouvait faire un meilleur choix. Le nom de M. Serrurier était connu en Belgique; son père y avait déjà rempli une mission dans le temps."

"Quoi qu'il en soit, et malgré ce qui se publie tous les jours, la majorité de la nation belge a les regards tournés vers la France; car, quoi qu'on en dise et quoi que l'on fasse, la Belgique est et sera toujours l'amie de sa voisine du Midi. Si elle sait souffrir de ses souffrances, elle saura se réjouir de son bonheur et y participer quand il le faudra. "Agréez, etc."

FRANCE.

—Le ministre de la justice et des cultes a adressé une circulaire aux Archevêques et Evêques, enjoignant d'aviser leur clergé de prendre part aux élections et faire comprendre aux électeurs les grandes vérités du républicanisme.

—On pense qu'une forte majorité conservatrice sera élue dans les provinces. Paris ne l'acceptera pas et de nouveaux troubles auront lieu. D'un autre côté on craint que la majorité soit ultra-démocratique et composée de gens sans expérience.

—Le prince Louis Napoléon sera candidat pour le département de la Seine.

—Le citoyen Bergeron, qui a subi un procès pour attentat contre la vie de Louis-Philippe, a été nommé commissaire général des départements de l'Aisne et de la Somme.

—L'archevêque de Lyon a écrit au ministre des affaires ecclésiastiques pour protester contre la violation du grand principe de l'association, commis par le commissaire du gouvernement qui a décrété la suppression de toutes les communautés religieuses non autorisées par la loi.

La garde nationale mobile se forme dans tous les départements; avant deux mois, dit le National, la France aura une arrière-garde de 150,000 hommes.

DECRETS DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Le ministre des finances est autorisé à vendre les diamants de la couronne et à convertir en espèces les services en argent trouvés dans les Tuileries, dans le château de Neuilly et autres résidences royales.

—Bureau ouvert dans chaque mairie pour l'enregistrement des ouvriers sans emploi.

—Etablissement d'écoles sur le modèle de l'école polytechnique pour l'instruction des jeunes gens dans les diverses parties de l'administration.

—Le monopole des annonces officielles en faveur de certains journaux, aboli.

—Le salaire des ministres fixé à 25,000 francs.

—Le ministre des finances est autorisé à vendre les bois et forêts, terres, etc., appartenant à l'ancienne liste civile.

—Formation d'une légion polonoise.

—Toutes les congrégations et corporations religieuses non autorisées par la loi, particulièrement la congrégation de Jésusites, dissoutes.

Composition actuelle du gouvernement provisoire.—M. Dupont (de l'Eure) Président du conseil. M. de Lamartine, ministre des affaires étrangères. M. Arago, ministre de la marine. M. Carnot, ministre de l'instruction publique. M. Marie, ministre des travaux publics. M. Garnier-Pagès, ministre des finances. M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur. M. Crémieux, ministre de la justice. Général Cavaignac, ministre de la guerre. Général Changarnier, gouverneur de l'Algérie. M. Armand Marrast, maire de Paris. Général Subervie, chancelier de la Légion d'honneur.—(Cette dernière nomination implique nécessairement le maintien de l'Ordre de la Légion d'honneur.)

—On assure que le gouvernement provisoire est décidé à demander l'extradition du sieur Libri, membre de l'Académie des sciences, prévenu d'avoir volé des livres précieux dans les bibliothèques.

—Il paraît que le gouvernement s'est décidé, d'un commun accord, à faire rentrer des troupes dans Paris. On lit dans la Reforme: "Le 29 de ligne arrivera aujourd'hui de Saint-Denis à Paris, ainsi que le 61e de ligne, venant de Fontainebleau."

—Le maire de Paris a pris, le 17 mars, un arrêté portant que sous aucun prétexte les églises ne pourront être détournées de leur destination. Cet arrêté a été motivé par les demandes de quelques individus qui voulaient qu'on leur ouvrît les temples pour y tenir des assemblées populaires.

—Un décret du 22 mars ouvre au ministre des travaux publics un crédit de 250,000 fr. pour la construction d'une salle provisoire destinée à l'Assemblée nationale, et qui sera élevée dans les jardins de l'ancienne Chambre des Députés.

—Déjà les invalides civils ont pris possession du château des Tuileries. Ils occupent les grands appartements de l'ancienne royauté.

—On dit que M. l'abbé Lacordaire a renoncé au projet qu'il avait conçu de se porter candidat aux élections pour l'Assemblée nationale.

—Le gouvernement français a appris par une dépêche télégraphique que le roi de Bavière avait abdiqué. (1)

—Par décret du gouvernement provisoire, un monument sera élevé au maréchal Ney sur le lieu même où il a été fusillé. Ce monument sera construit aux frais de l'Etat.

Le prince de la Moskowa a adressé, à cette occasion, la lettre suivante au gouvernement provisoire:

"Messieurs, honneur vous soit rendu! Vous venez, par votre décret de ce jour, par la solennelle réparation que vous accordez aux mânes de mon père, de donner un nouveau gage des principes de justice dont vous êtes animés."

"La France apprécie vos sentiments généreux et élevés, vos patriotiques efforts; elle y applaudit; elle a foi en vous. La famille du maréchal Ney vient mêler les accents de sa profonde gratitude à l'expression de la reconnaissance publique."

"J'ai l'honneur d'être, avec une très haute considération, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur, "LA MOSKOWA."

ADIEUX DU DUC D'ANNALE A L'ARMÉE D'AFRIQUE.—La proclamation suivante par laquelle le duc d'Annale a pris congé des habitants et de l'armée de l'Algérie fait le plus grand honneur aux sentiments de ce prince qui a su si noblement comprendre que le premier devoir d'un citoyen est d'obéir à la volonté de son pays.

"Au quartier-général, à Alger, le 3 mars 1848.

"M. le général Changarnier remplira, par intérim, les fonctions de gouverneur-général de l'Algérie."

"En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès. Une nouvelle carrière va peut-être s'ouvrir à sa valeur, elle la remplira glorieusement, j'en ai la ferme croyance."

"Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais essayé de combattre encore avec vous pour la patrie!... Cet honneur m'est refusé; mais du fond de l'exil mon cœur vous suivra partout où vous appellerez la volonté nationale; et il triomphera de vos succès; tous ses vœux seront toujours pour la gloire et le bonheur de la France."

Signé, H. D'ORLÉANS.

ITALIE.—La Lega Romani du 15 mars publie la proclamation de la nouvelle constitution accordée par le pape aux Etats de l'Eglise.—Elle consacre l'existence de la garde nationale et l'indépendance des tribunaux. Le collège des cardinaux sera constitué comme une sorte de sénat, et le gouvernement sera partagé dorénavant entre deux assemblées, portant les noms de Haut Conseil et de Conseil des Députés. On dit aussi qu'une demande tendant à abolir le célibat des prêtres est soumise à la considération de Sa Sainteté.

"Pie IX a décidément formé son ministère. Il est composé ainsi qu'il suit:

"Président du conseil et ministre des affaires étrangères, le cardinal Antonelli; intérieur, M. Gaetano Recchi; grâce et justice, M. Francesco Sturbinetti; finances, monsignor Morichini; travaux publics, M. Marco Minghetti; guerre, le prince Adobrandini; police, M. Giuseppe Galetti; instruction publique, le cardinal Mezzofanti; commerce, le comte Pasolini."

"Dans les Marches et dans la Romagne, on expulse les Jésuites, comme on les a expulsés à Turin et à Gènes. A Ancône et à Sinigaglia, les Frères de la doctrine chrétienne ont été chassés malgré les autorités; le Pape a été très affligé de ces événements.—La municipalité de Rome s'était assemblée pour voter une statue à Pie IX; elle a délégué que l'on construirait, avec les fonds qui étaient destinés à cet emploi, un bourg composé de maisons à deux étages pour les pauvres gens, et qui prendra le nom de Borgo Pio."

"Naples, 8 mars 1848.

Les nouvelles de la proclamation en France de la République, arrivées le 6, ont mis notre gouvernement en grand émoi.

Le ministère, avec grande désapprobation du public, a été confirmé moyennant quelques modifications dans les départements. Il n'y a que le ministre de la guerre de changé.

La question de Sicile paraît résolue. Scovazzo, qui s'était si honorablement retiré du ministère, est nommé ministre, à Naples, des affaires de Sicile; Ruggiero Settimo, président du gouvernement provisoire, a été nommé vice-roi; Scodini, Monte Arso et Calvi, présidents des divers comités du gouvernement provisoire, ont été nommés ministres.

Le parlement de Sicile est convoqué pour le 25 mars. La proclamation faite par les Siciliens pour cette convocation, et la loi électorale, ont été reconnues par le roi. Pour vous montrer toute la largeur de cette loi électorale, qu'il vous suffise de savoir que chaque Sicilien peut être électeur, et que pour être éligible il suffit de posséder un revenu de 18 onces, soit de 230 fr. environ.

Quant aux questions communes aux deux royaumes, les deux parlements chercheront à se mettre d'accord; faute par eux de s'entendre, les difficultés seront résolues par Charles-Albert et le grand-duc de Toscane, et si on n'était pas satisfait de leurs résolutions, Pie IX jugerait en arbitre suprême et sans appel.

Lord Minto est parti cette nuit pour Palerme, sur un vaisseau de ligne remorqué par une frégate à vapeur. Il porte aux Siciliens des déterminations satisfaisantes. Les Siciliens ont ainsi obtenu tout ce qu'ils désiraient et la paix peut être considérée comme rétablie.

"Avec lord Minto, partent le maréchal de camp Statella, ainsi que son frère Henri, également officier général, tous les deux Siciliens. Vous savez qu'ils ont contribué de la manière la plus efficace à sauver la ville de Naples de l'effusion du sang. Ils sont chargés d'organiser l'armée sicilienne, et on a confié au second le commandement de la citadelle de Messine, ce qui contribuera beaucoup à tranquilliser les Messinois."

Piémont.—La Concordia donne la composition du nouveau ministère piémontais comme officielle. Ce ministère est ainsi composé: MM. Cesare Balbo, président du conseil; Lorenzo Pareto, ministre des affaires étrangères; Vincenzo Riccià l'intérieur; le général Franzini, à la guerre; Frédéric Scipios, à la justice; Carlo Boncompagni, à l'instruction publique; Des Ambrosi, aux travaux publics, à l'agriculture et au commerce; Revel, aux finances.—Voici le programme du nouveau ministère: Armement complet et immédiat; formation de camps d'observation; serment de l'armée à la nouvelle constitution; amnistie complète; Emancipation civile et politique des juifs; considération de l'omnipotence parlementaire, c'est-à-dire reconnaissance du pouvoir aux Chambres d'apporter à la constitution telles modifications que de nouvelles circonstances rendraient nécessaires, ou que nécessiterait l'esprit politique de l'Europe.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 18 AVRIL 1848.

LA RELIGION ET LA GÉNÉROSITÉ.

Dimanche, S. G. Mgr. de Montréal s'est rendu sur le terrain que M. le Dr. Beauharnois a donné sur la côte St. Louis pour servir d'emplacement à une nouvelle Eglise. S. G. était accompagné de plusieurs des messieurs de l'évêché, et à son arrivée à Mille-End qu'on lui avait préparé une maison pour le recevoir, d'où il s'est mis en route accompagné de son clergé et suivi d'une grande multitude de citoyens qui chantaient des psaumes et qui avaient eu soin de décorer de verdure les deux côtés de chemin. Après la plantation de la croix sur l'emplacement de la future église, Mgr. de Montréal s'est adressé à la foule, et a encouragé les citoyens à persévérer dans leur belle œuvre et à la mener à bonne fin. Nous ne pouvons qu'applaudir à une aussi belle entreprise, entreprise doublement profitable, puisqu'elle favorise la connaissance de la religion et tend à l'agrandissement et à la prospérité de cette ville. D'ailleurs, il ne faut pas se le cacher, cette partie de Montréal ressent depuis longtemps aussi bien que le faubourg de Québec le besoin d'une nouvelle église; et puis la construction de cet édifice, que l'on va commencer immédiatement, contribuera à donner de l'emploi à bien de pauvres artisans qui n'ont pas d'ouvrage. Ainsi donc, tout se réunit pour inviter nos généreux concitoyens à donner et donner largement pour cette bonne et belle œuvre. Le terrain est fourni; il n'y a plus qu'à bâtir; pourrait-on refuser? nous ne le croyons pas. Les antécédents de Montréal, le spectacle que nous offre encore cette ville à ce moment, puisqu'elle contribue tous les jours pour soutenir les monuments subsistant de sa générosité, sont là pour nous convaincre qu'avant quelques mois nous verrons au faubourg de Québec et sur la côte St. Louis s'élever deux nouveaux clochers qui attesteront encore une fois en faveur des sentiments des citoyens de cette ville, et montreront que, lorsqu'il s'agit de bonnes œuvres, Montréal n'a pas de rivaux.

RECENSEMENT.

Nous apprenons que, dans différentes localités, les habitants se proposent de ne faire pas de recensement. Nous espérons cependant qu'il n'en sera pas ainsi et que toutes les paroisses et toutes les localités du Bas-Canada ne se refuseront pas à faire un recensement exact et complet dont les avantages sont pour eux. Si nous voulons en effet que la représentation du Canada soit augmentée, il faut de toute nécessité que le gouvernement sache au juste quel est le nombre de citoyens. Autrement certains comités se trouveraient être représentés par deux et trois membres tandis que d'autres n'en auraient qu'un, bien que la population fût aussi grande, et cela parce que le recensement se trouverait avoir été mal fait. Au reste, nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement ne prendrait pas sur lui de faire ce recensement lui-même, si l'on s'obstine à ne donner pas les renseignements nécessaires. Ce serait le moyen le plus sûr et le plus efficace. Nous allons même plus loin et nous croyons que dans tous les cas le gouvernement devrait se charger de cette besogne, et ne laisser pas à faire à des corps particuliers, qui ont souvent plus ou moins d'intérêt à faire des rapports corrects, pour flatter les passions de la multitude et se conserver de la popularité. Ce qui précède était écrit, lorsque nous avons reçu le Journal de Québec qui contient un article sur le même sujet. Notre confrère y exprime à peu près les mêmes vues que nous, et termine par la phrase suivante qui est pleine de vérité: "Espérons que l'on comprendra partout et que les hommes publics dans toute l'étendue du pays, s'appliqueront à faire comprendre que c'est se suicider que de cacher au recenseur soit le chiffre de sa famille, soit la quantité de ses produits."

Nous avons reçu le Répertoire National qui contient plusieurs pièces de vers, œuvre de M. Bibaud; puis "le Berger Malheureux" par A. N. M., et enfin un "Essai Analytique sur le Paradis perdu de Milton." L'exécution typographique en est excellente comme tout ce qui sort des presses de MM. Lovell et Gibson. Le dernier extrait du Répertoire est de l'année 1823. S'adresser à M. J. Huston, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

A notre article de vendredi, au sujet du "comité de direction," l'avenir de samedi fait la réponse suivante dont nous prenons note: "L'éditeur des Mélanges comprendra pourquoi nous ne répondons rien à son article intitulé: "Le comité de direction." Pour faire place aux extraits des Journaux d'Europe, nous nous voyons forcés de remettre plusieurs articles éditoriaux déjà composés. Le Montréal Witness nous est parvenu trop tard pour avoir une réponse aujourd'hui; à un prochain numéro.

LETTERES DE MGR. HUGHES.

LETTRE IV.

Cher lecteur, 36. Par ce que j'ai dit dans ma dernière lettre, vous ne devez pas comprendre que je nie qu'il y ait beaucoup de choses dans l'écriture sainte, que la raison humaine, par ses propres lumières, soit en état d'entendre. Notre Divin Sauveur a bien voulu en appeler à elles en certains cas. Lorsqu'il réfuta l'accusation portée contre lui, de chasser les démons au nom de Bézélzabul; lorsqu'il en appela à la communauté que ses auditeurs avaient de l'ancien Testament, touchant les signes de sa venue; lorsqu'il porta leur attention sur ses œuvres, comme lui rendant témoignage; il en appela, dans chaque circonstance, à leur raison privée. Vous voyez cependant qu'en tout cela, il s'adresse à des personnes qui n'étaient pas encore agrégées à la société de ses disciples, ni pleinement convaincues de la divinité de sa mission et de son caractère. Mais en révélant ces doctrines qu'il communiqua à ses disciples, déjà convaincus qu'il était le véritable maître envoyé de Dieu, il n'est pas un seul cas d'un appel fait à la raison privée de personne. Nous en avons un exemple remarquable dans l'affaire des dissidents à Capernaüm. Les missionnaires privés trouvèrent la doctrine de la sainte eucharistie une parole dure; mais J. C. ne fit pas une seule remarque pour la rendre ce qu'il l'appellerait plus rationnelle. Il semble préparé à voir le départ des autres, comme il parait par la question qu'il leur fit: "allez-vous aussi m'abandonner?" Simon Pierre répondit au nom des autres: "Seigneur, à qui irons-

nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle." Ici donc est le premier exemple frappant de la différence entre la foi et l'opinion, entre l'Eglise de J. C. et ceux que nous avons désignés comme des raisonneurs privés sur les doctrines révélées.

37. On peut expliquer le principe de cette différence par des analogies tirées de l'exercice d'une prudence ordinaire, dans les choses de la vie; ayant soin cependant de se souvenir qu'aucune comparaison humaine ne peut être une explication complète. Si quelqu'un est malade, il prendra les meilleures informations à sa portée et recourra aux meilleures lumières de la raison privée dans le choix d'un bon médecin. Mais lorsqu'il l'aura trouvé, il ne soumettra pas ses prescriptions à sa raison privée, en rejetant quelques-unes entièrement, n'adoptant qu'une partie des autres; et rendant ainsi la science du médecin subordonnée à sa propre opinion. De même que quelqu'un ait un procès important encore il exercera son jugement et sa raison privée pour choisir son avocat; mais après l'avoir choisi, il agira d'après son avis, et se laissera guider par lui. Néanmoins ces comparaisons sont défectueuses, en ce que l'avocat et le médecin sont tous deux sujets à se tromper et à se méprendre; tandis que J. C. le vrai avocat, et le vrai médecin, est essentiellement infaillible. Et vous comprenez par là que dans le système de la religion tout ce qui tend à indiquer et à déterminer son caractère lorsqu'il était sur la terre, et son Eglise, comme le représentant, depuis son ascension, est du domaine de la raison privée, jusqu'à ce que les hommes soient amenés à la lumière de la foi, à la communauté de l'état de disciples, et à l'unité de l'Eglise. Alors, ils sont sous l'enseignement de Dieu; alors, ils apprennent les doctrines que J. C. a révélées; alors, ils s'assurent quelles sont les véritables écritures, et quel en est le vrai sens; alors, enfin, ils apprennent, selon le langage du Sauveur lui-même, "à observer toutes les choses qu'il a commandées" aux apôtres, avec la promesse d'être avec eux tous les jours jusqu'à la fin du monde. L'Eglise n'a pas révélé les doctrines; ce n'était pas sa charge. Elle était et elle est le témoin et le maître, s'étendant à travers tous les âges, remplissant tout l'espace de temps entre le fidèle individuellement et le Divin auteur du christianisme. Elle rend témoignage que telle et telle doctrine a été révélée par lui. Si des raisonneurs privés pervertissent la doctrine par des explications erronées, elle rend témoignage au véritable sens, et contre l'erreur. Toute doctrine ainsi proposée comme matière de fait, révélée par J. C. est regardée par ses enfants comme infailliblement vraie. C'est là la foi divine, parce que le motif en est la véracité de Dieu (A continuer.)

CORRESPONDANCE.

M. l'Éditeur, J'ai lu, sur votre dernière feuille, avec un bien grand intérêt, les éloges qu'on a mérités les habitants de Varennes, à cause de leur sobriété durant la dernière élection. Ce grand et généreux exemple de tempérance, que vient de donner la plus belle et la plus riche paroisse du diocèse de Montréal, devra, enfin convaincre tout le monde qu'on peut maintenant faire des élections sans enivrer les gens et que nos habitants ne sont point incorrigibles. Mais, M. l'Éditeur, de crainte que Varennes ne s'enorgueillisse un peu trop d'un si beau succès, croyant avoir osé seul combattre et dompter la plus vile et la plus dangereuse des passions, je m'empresse de venir insérer au moins à la suite de Varennes (car après Varennes on veut encore quelque chose) une jolie et florissante paroisse, qui avant Varennes avait ou l'inappréciable avantage d'entendre la parole entraînant de l'apôtre de la tempérance. La foule qui avait accueilli avec un brûlant enthousiasme l'appel de la tempérance n'a pas trahi ses engagements, et Terrebonne vient de donner un grand et noble exemple de sobriété dans la dernière lutte électorale. Pas un son de ces boissons avilissantes et ruineuses n'a été dépensé et la plus grande tranquillité a constamment régné sur le champ encore teint du sang des querelles des élections passées. Donc honneur, gloire, louanges aux habitants de Terrebonne à cause de leur sobriété!!!—Honneur, gloire, louange aux hommes distingués, qui plus encore par leur exemple que par leur parole, conduisent le peuple dans la route de la religion, de la gloire et du bonheur!!!—Honneur, gloire, louange à l'apôtre de la tempérance pour son zèle infatigable dans la cause qu'il a si généreusement tentée et si glorieusement conduite!!! Enfin honneur, gloire, louanges à toutes les paroisses qui suivront les magnifiques exemples que viennent de leur offrir Varennes et Terrebonne!!! 14 avril.

FAITS DIVERS.

LA SAISON.—Le temps continue à être beau, bien qu'hier la température ne fût pas très-élevée. Aujourd'hui le temps est ouvert et frais, et semble nous présager de la pluie. NAVIGATION.—Samedi à 4 heures, le Montréal a quitté cette ville pour Québec, et dans le même temps le Québec partait de Québec pour Montréal, où il est arrivé dimanche matin entre cinq et six heures. Il est reparti hier soir pour Québec. CANAL.—Le canal de Beauharnois est ouvert depuis plusieurs jours. ENTREPRISE.—Samedi il doit y avoir eu à Berthier un vaisseau de lancé. L'Echo des Campagnes n'en donne pas les dimensions, mais se contente d'ajouter que la construction d'un vaisseau (pour la première fois à Berthier) est due à l'esprit d'entreprise de MM. Desrosiers et Hainault. NOUVEAUX STEAMERS.—Le Herald nous apprend que le steamer, que MM. Tait font construire et qui doit naviguer entre Montréal et Québec, a 180 pieds de long sur 26 de large; il naviguera de la force de 75 chevaux. M. Merritt n'a fait aussi construire un qui naviguera sur l'Outawa.—M. Lésperance vient d'en faire construire un qui pourra porter 140 tonneaux et dont l'énergie sera de la force de 50 chevaux; il naviguera (en opposition) entre Longueuil et Le Pied-du-courant.—Le bateau des MM. Tait doit être lancé cette semaine. NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi contient les nominations suivantes; notaire (H. C.), John O'Brien Howland, gentilhomme; médecins, David Garrar et W. H. Wilson, gentilshommes; directeurs de l'hôpital de Marieau à Québec et commissaires de l'hôpital des émigrés de la même ville, G. O. Stuart, Joseph Morin, Joseph Parant, F. X. Paradis, Charles Alley, Peter Sheppard, et T. Kelly, éciers. HAMILTON.—Par le dernier recensement, la population de la ville d'Hamilton se trouve être de 9990 âmes, donnant en 21 mois une augmentation de 2768 individus. FORT BIEN.—Nous voyons par le Pilot que la place occupée par M. McKean vient d'être abolie. Ce n'est là qu'un acte de justice. Car cet emploi était inutile et n'avait été créé que pour récompenser un protégé.

LA MALLE.—La prochaine malle pour l'Europe sera close à Montréal, mercredi le 26 à 9 heures du matin.

INCENDIE.—Vendredi la nuit le feu s'est déclaré au coin des rues St. Denis et Logaucheière dans une dépendance de la maison occupée par M. Johnson, menuisier. Cette bâtisse ainsi que la maison ont été détruites; la perte est peu considérable.

CONJUGES.—L'automne dernier nous eûmes occasion de parler de l'avantage qu'il y aurait pour Montréal d'avoir plusieurs lignes d'omnibus. Nous citâmes alors l'exemple de la ville de Québec, qui en possède un certain nombre et s'en trouve on ne peut mieux. Aussi n'est-ce pas sans un vif plaisir que nous apprenons que l'on se propose d'en établir à Montréal dans différentes parties de la ville.

HEURES DE DÉPART.—A compter du 1er mai, les steamers, porteurs de la malle, quitteront Montréal à 7 heures et Québec à 6 heures; l'heure fixée jusqu'à cette époque est à 4 heures.

ARRIVÉE DES JOURNAUX.—Nous avons reçu ce matin quelques liasses de journaux d'Europe. Il est bien temps!

M. LAFONTAINE.—L'hon. L. H. Lafontaine a laissé Montréal avant-hier soir et est arrivé à Québec hier matin. La Minerve nous dit que ce voyage est pour affaires de famille. AVOCAT.—Un de nos amis de Montréal nous annonce que, samedi dernier, M. J. Blackburn a subi devant le juge Day son examen pour être admis à la profession d'avocat.

FLEUR.—La fleur du Canada qui passe par New-York est considérée en Angleterre comme ne venant pas d'une colonie anglaise, et traitée en conséquence.

M. ARPIN.—M. Arpin vient de prendre la direction du Courrier des E. U. Inutile d'en dire davantage pour donner idée de la manière habile de laquelle le Courrier continuera à être conduit; il suffit de se rappeler que M. Arpin a été le rédacteur de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

LE TEMPS A QUÉBEC.—Le Canadien d'hier soir nous apprend que la température est, comme à Montréal, extraordinairement douce pour la saison, et que, dans plusieurs quartiers de la ville, on est aveuglé par des tourbillons de poussière.

ORDINATION.—Dimanche, Mgr de Montréal a ordonné prêtre M. Hugues Lenoir, qui avait reçu le vendredi précédent l'Ordre du diaconat. M. Lenoir est nommé au vicariat de Terrebonne.

La Gazette de ce matin dit que, d'après les nouvelles qu'elle apprend de la mère-patrie, il y a lieu de croire que l'acte d'émigration de notre Législature ne sera pas sanctionné par le gouvernement et que l'acte impérial, en quelque sorte plus strict que le nôtre, sera mis en force; pour cette raison la Gazette est portée à croire que l'émigration de cette année sera plus limitée et mieux choisie que celle de l'année passée. Minerve.

—La glace de la petite rivière est partie hier, entraînant celle qui était arrêtée entre le bout de l'île d'Orléans et la côte de Beauport. Le pont de glace du chenal du nord est presque entièrement parti. Canadien.

NOUVELLE CHAPELLE, ETC.—Nous voyons par le Packet de Bytown que l'on vient d'ouvrir dans la haute ville de Bytown une nouvelle chapelle pour les catholiques, et que les sœurs de la charité y ont aussi ouvert une nouvelle école.

ÉMEUTES.—Le Packet de Bytown nous apprend qu'il y a eu dans cette ville une émeute, à l'occasion de l'arrestation de quelques malfaiteurs par des connétables. Deux ou trois personnes ont été blessées, et les agents de la police n'ont pu faire leurs perquisitions qu'avec la protection de la force armée.

DU NOUVEAU.—Il paraîtrait, d'après le Chronicle, que M. Toney, l'opérateur télégraphique en chef à Québec, aurait trouvé moyen, de substituer à l'acide sulfurique dilué, un agent bien moins dangereux qu'il, si nous comprenons bien, aurait l'effet de diminuer le nombre des coupes, et par là de sauver une double dépense, celle des acides et celle des batteries. On donne comme second avantage de la nouvelle découverte que les batteries, d'après le procédé actuel, ne sont pas affectées par la température comme avec l'acide sulfurique. Ce nouveau procédé a déjà été adopté sur toute la ligne de Québec à Toronto. Canadien.

—On lit dans le Canadien le trait suivant qui est trop beau pour n'avoir pas d'imitateurs. On verra, par le rapport d'une assemblée municipale du comté de Porneuf, que son représentant, le colonel Duchesny, a fait don aux diverses paroisses de son comté de la somme de £50, montant de l'indemnité reçue par lui comme membre du parlement.

ÉLECTIONS DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.—Au dépouillement des votes les messieurs suivants ont été trouvés élus:

L'hon. R. E. Caron—Président honoraire. Aurèle Plamondon—Président actif. J. W. Hudon, E. Chinic—Vice-Présidents. F. Évanturel—Trésorier, G. H. Simard—Assistant-trésorier. J. B. A. Chastier—Secrétaire-archiviste. E. R. Fréchette, Pierre Huot, jr.—Assistants. Ls. Fiset—Secrétaire correspondant. James Lamoine F. Dussault—Assistants. Thomas Pournier—Bibliothécaire. J. O'Farrell—Directeur du musée.

Les Membres du bureau de direction sont: L'honorable R. E. Caron, MM. P. J. O. Chauveau, N. Aubin, Joseph Hamel, jr., J. O. Vallières, Ab. Hamel, J. Dorion, P. Gingras, jr., J. Bie. Fréchette, messire Jean Langlois, D. Wells, Luc Letellier, N. Casault, F. M. Darome, P. V. Bouchard, L. Tétu. Canadien.

—Extrait d'une lettre d'Angleterre qu'on nous communique:

"J'ai eu le plaisir de rencontrer ici un exilé politique, il doit s'embarquer sur le John Bull ou le St. Andrew, qui doivent faire voile dans quelques jours, son nom est Jérémie Rochon, il attend de jour en jour cinq de ses compagnons qui devaient partir 15 jours après lui. Il n'en reste plus qu'un à Sidney, il est marié et reste là." Canadien.

NOUVELLE-ÉCOSSE.—L'hon. S. B. Robie a été nommé à la présidence du Conseil Législatif qui a été donné à l'hon. M. Tobin, membre catholique du C. L.

ÉTATS-UNIS.—Nous voyons par les journaux américains que le congrès des E. U. vient de passer sur de la nation des résolutions pour féliciter les Français des efforts qu'ils ont faits pour conquérir leur liberté.

MEXIQUE.—Les apparences de paix soit moins certaines qu'on ne le croit généralement. Plusieurs des chefs s'y opposent et veulent une guerre à outrance. D'ailleurs les Américains viennent de subir un échec; un corps de 500 hommes de leurs meilleures troupes a été mis en déroute par des Mexicains. Ce fait pourrait bien donner une nouvelle confiance à ceux-ci. Dans le Yucatan, les Indiens continuent leurs déprédations; ils paraissent à peu près maîtres du pays; on craignait pour la capitale. PAIEMENTS.—La Banque de Bruxelles a arrêté ses paiements, vu la crise financière qui régnait dans le royaume.

M. de Rothschild a souscrit 100,000 florins pour l'équipement de la garde nationale de Vienne.

CONVERSION.—Le 27 février, la dame de M. Dakins de Pembury, Tonbridge Wells, a été reçue dans le sein de l'Eglise catholique par Mgr. Eyre, à St. Marie, Chelsea.

PRIX DU PAIN.—A la fin de février, le pain se vendait à Londres 9 et 11 sous par quatre livres, selon la qualité. Jamais on ne se souvient d'avoir eu le pain à si bon marché à Londres.

ADHESION.—Montalembert à la tête du parti religieux a donné son adhésion au nouveau gouvernement.

LE REV. MAGUIRE.—Le Jury nommé pour examiner la cause de la mort du révérend Maguire a donné son verdict contre Marie Renolds sa servante, y ayant de fortes preuves que c'est elle qui a empoisonné son maître.

UN PASSAGE PROMPT.—Le Sarah Sands s'est rendu de New-York à Liverpool en 13 jours et 22 heures!

UNE PERTE.—La Barque Hannibal s'est perdue le 25 novembre corps et biens; un seul homme a été sauvé.

BULLETIN COMMERCIAL.

La potasse est à 26c et 27c, la perlasse à 31c et 32c; les affaires dans cette branche sont peu considérables dans ce moment. Quant à la fleur elle se vendait à la fin de la semaine et hier encore de 24- 6d à 25c.

NAISSANCES.

A Montréal, le 7, la dame de R. L. Macdonnell, écr. M. D. a mis au monde une fille. A Vonville, Trois-Rivières, le 4, la dame du colonel Han-son, a mis au monde un fils, mort-né. A Montréal, le 14, la dame de T. J. Greene, écr., a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

A Québec, le 13, M. John Shea, âgé de 21 ans. A Montréal, le 12, Marie Louise, enfant de A. Cuvillier écr., à 8½ ans. A Adolphustown, le 7, Wm. Casey, écr., à 59 ans. A Washington, le 29 mars, Altamont, homme de couleur, à 94 ans. Il était renommé pour son intégrité. Il fut l'escorte de George Washington, qu'il accompagna dans toutes les batailles du sud. A Ste Claire, le 11, sieur Laurent Cloutier, à 78 ans. A Charlottetown, le 24 mars, F. J. M. Collard, écr. Le 20 mars, Rodolphe-Edmond Sasseville, à 4 ans, enfant de Jean-Baptiste Sasseville, écuyer, de Ste Anne-des-Monts. A St. Athanase, le 13, à la résidence de M. Valroy Vincelle, N. P. M. Joseph Antoine Ginguit, âgé de 52 ans, à la Rivière du-Loup, le 11 du présent, M. François Lambert, cultivateur, à l'âge de 34 ans, après une maladie de ans soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien. A Ste. Anne Lapérouse, le 9 M. Idas Mayrand, pilot âgé de 28 ans. En cette ville le 12, Marie-Louise-Caroline, fille aînée de Austin Cuvillier, écr., fils, âgée de 8 ans et 5 mois. A St. Mathis, le 16 mars dernier, dame Agathe Vigeant âgée de 42 ans, épouse de Paul Bertrand, écuyer, notaire. Elle laisse un époux et deux enfants pour déplore sa perte prématurée. A Québec, le 7, dame Flore-Caroline Laporte, épouse de M. Joseph Lépine fils, âgé de 23 ans.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT A VAPEUR

POUR MOUDRE LA FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE MOULINS DE MONTRÉAL. Coin de la rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification Anciennement la Fonderie de MM. Hedce & Roddey.

AUX FERMIERS ET DÉTAILLEURS DE GRAINS DE FLEUR.

LE SOUSSIGNE, venant de compléter un nouveau MOULIN à VAPEUR POUR LA FLEUR, ayant trois paires de moulages Françaises, avec tout l'appareil nécessaire pour moudre le froment en fleur, est prêt à recevoir des commandes pour moudre. Le Soussigne a aussi joint à son établissement un MOULIN à FARINE D'AVOINE, capable de moudre la farine d'avoine de première qualité. Les possesseurs de Grains, désirant le faire moudre trouveront leur avantage à favoriser son établissement, vu qu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article. Les termes pour moudre seront modérés. Le prix du marché sera payé pour du bon blé, de l'avoine et autres grains. JOHN BIRSS. Montréal, 17 avril 1848. N. B. Toute espèce de grains moulus, bons pour chevaux et animaux.

BANQUE D'ÉPARGNE De la Cité et du District de Montréal.

VENDREDI prochain, le 21 du courant, étant le Vêpres-SAINTE, il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution. Par ordre, JOHN COLLINS, Caissier. 17 avril.

THE PILOT And Journal of Commerce.

Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Souscription—Cinq PIASTRES par année. The Weekly Pilot, Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes.—Souscription, TROIS PIASTRES par année. W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires. Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont exécutés proprement à ce Bureau. 13 avril.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE PRIVÉE.

ROME.—Nous sommes ici dans un calme mort; nos graves conservateurs regardent attentivement, et annoncent une terrible tempête. Je n'en sais rien, mais je ne crains pas encore. Il est certain toutefois qu'il y a du mauvais sang dans les veines des libéraux; leur sympathie avec les radicaux suisses et leur haine contre les Jésuites le prouvent suffisamment; leurs cris mort aux Jésuites comme je l'entends crier ici et à Gènes, font voir combien ils sont peu instruits dans la doctrine de la liberté civile. Mais la question est de savoir combien nous avons ici à Rome de ces sortes de gens; tout nous porte à croire qu'ils ne composent qu'une misérable minorité; mais les anti-progressistes disent qu'ils ont une telle audace qu'ils peuvent en un instant mettre tout le pays sens dessus dessous. Les vrais réformistes disent que nous ne devons point les craindre, vu que la grande masse du peuple est très attachée à Pie IX, et bien satisfaite du progrès de ses concessions. Quelle belle mission ce serait pour un homme entendu et prudent de vouloir éclairer le peuple sur ses droits et ses obligations, de le diriger et de lui servir de guide! Cet homme-là n'a pas encore paru. Le Père Ventura serait celui qu'il faudrait; mais je suppose que les devoirs de son ministère l'en empêchent et ne lui en laissent pas le temps. Nous désirerions qu'il fût employé à la presse; il y a en vérité une grande nonchalance et une grande insouciance dans les rangs de notre bon peuple; ils abandonnent presque totalement la presse entre les mains de ces infâmes Giobertistes. Cela me fatigue d'entendre sans cesse à mes oreilles qu'il y a des malheurs qui nous menacent, qu'il nous faut nécessairement des réformes, et qui en même temps blâment à demi le Pape pour avoir osé en faire quelques-unes. Si, d'après les cris du peuple, il y a quelques-uns à chasser, ce ne sont pas les Jésuites, qui sont sincèrement libéraux, mais plutôt les hommes de cette troupe..... Ces personnes font beaucoup de mal, ils sont amis de la religion, et leurs opinions sont attribuées aux Jésuites, qui, je le sais, ne les partagent point et ne les soutiennent en rien. Les Jésuites et tous ceux qui ont les yeux ouverts disent: vive Pie IX, et applaudissent cordialement à sa politique; mais il nous manque un O'Connell ou un Montalembert pour expliquer au peuple ce que c'est que LA LIBERTÉ, afin que tous puissent la connaître, l'aimer et que personne ne la craigne. Traduit du *Tablet* pour les *Mélanges Religieux*.

ROME. *Autre correspondance.*—Nous avons eu ici une scène marquée au coin de celles des dernières années du règne de Louis XVI à Paris; la populace conduite par Cicéronaccio s'est jetée avec tumulte. Le premier jour de l'an, vis-à-vis la demeure du Pape, en faisant une longue suite de demandes, de droits et de concessions ressemblant aux cinq points de la Charte d'O'Connor en Irlande. La garde civile consistant en 9,000 hommes fut appelée aux portes du palais Quirinal pour apaiser cette émeute. Alors un sénateur, le prince Corsini, maire, fut par les rues en haranguant la foule, et dit que le Pape qu'il venait de voir l'avait assuré qu'il était avec et pour le peuple: *To son con popolo e per popolo.* La populace s'assembla alors près du cercle romain, et un sénateur voulut la haranguer du haut du balcon. Silence! s'écria un gros rustaud, et tous firent silence: Dites au Pape, s'écria-t-il, que le peuple est pour le Pape et pour le Pape seul; mais s'il écoute les gueux qui l'entourent (*birbantì*), s'il ne les envoie point à la chaise, cet instrument (tirant son poignard romain) fera l'affaire. Il y eut alors de grands applaudissements, mais chacun se dispersa à la fin sur la promesse que le Pape allait se promener publiquement dans son carrosse sur le Corso, ce qu'il fit en effet; le peuple fit alors retentir l'air de cris de joie. Cicéronaccio a un de ses fils en prison pour avoir pris part au triomphe qu'a fait la populace au sujet de la dé faite du *Sunderbund*.

Une autre lettre de Rome dit: que le peuple crie constamment aux armes, tous sont extraordinairement excités par les préparatifs de l'Autriche et du Piémont. Une députa tion consistant en le comte Aldobrandini, le comte Pasolini, et l'avocat Boudetti a été trouver le Pape pour l'avertir de l'état des choses. Pie IX a répondu qu'il allait séculariser le ministère, et qu'il était en arrangement avec le grand-duc de Toscane et le roi de Sardaigne pour former une ligne politico-italienne. "J'attends," ajouta le Pape, "la réponse du roi Albert, pour prendre à mon service quelques officiers piémontais, afin de les mettre à la tête de mes troupes." Malgré ces assurances données par le souverain Pontife, le peuple s'assembla sur le Corso, avec une effervescence alarmante, et criant: à bas la modération! à bas les ministres! Donnez-nous des canons! Traduit du *Tablet* pour les *Mélanges Religieux*.

TURQUIE.—On écrit de Constantinople, le 7 février: "Dans l'audience officielle accordée mardi dernier par le Sultan à l'ambassadeur de la cour de Rome pour la remise de ses lettres de créance, l'envoyé du Souverain Pontife a lu le discours suivant:

"Sire, les félicitations que Votre Majesté Impériale a bien voulu faire présenter au Souverain Pontife Pie IX, mon auguste maître, à l'occasion de son avènement au trône pontifical, ont excité dans le cœur ému de S. S. les sentiments de la plus vive gratitude; non content de les avoir exprimés à Chéhib-Effendi, votre ambassadeur, et de l'avoir chargé de faire parvenir à Votre Majesté Impériale ses remerciements, le Saint-Père a voulu de plus me confier l'honorable mission de témoigner d'une manière plus solennelle encore le prix qu'il y attache et la vive joie que cette flatteuse manifestation lui a causée. Ses sentiments sont déclarés, mieux que je ne saurais le faire, dans la lettre que j'ai l'honneur de remettre aux mains de Votre Majesté Impériale.

"En s'associant à la joie universelle qu'a produite l'élévation du Saint-Pontife, Votre Majesté Impériale a donné une preuve éclatante des rares et grandes qualités de son esprit, des généreux sentiments de son cœur. J'ai l'honneur d'assurer à Votre Majesté Impériale que le Saint-Père n'a eu qu'à suivre les impulsions magnanimes du sien pour apprécier cet acte de prévenance comtoise, et qu'il en conservera toujours le plus doux et le plus agréable souvenir. Les rapports amicaux entre les deux gouvernements ne pouvant tourner qu'à la gloire des souverains et au grand avantage de leurs sujets. Sa Sainteté, heureuse des offres d'amitié de Votre Majesté Impériale, lui présente aussi les vœux avec une sincérité parfaite, gage certain de la consolidation et de l'augmentation des liens si heureusement formés

"Les bienfaits du règne de Votre Majesté pour toutes les classes de ses sujets, au-vi bien que les assurances qu'elle a bien voulu donner, ont déjà fait naître dans le cœur du Saint-Père les plus précieuses espérances. A l'abri de votre bonté tutélaire et sous votre protection souveraine, les sujets catholiques de votre puissant empire, enfants spirituels du Saint-Père, béniront de plus en plus la douceur et l'humanité de

vosre cœur, et admireront de plus en plus, avec le monde entier, la noblesse et l'élévation de votre caractère.

"Quant à moi, je me trouverais heureux si je pouvais mériter la bienveillance d'un souverain si justement appelé à de hautes destinées."

Le Sultan a répondu: "L'avènement de S. S. au trône pontifical a excité une joie universelle, et c'est pour prouver la part que j'y ai prise que j'ai chargé Chéhib-Effendi d'une mission auprès du Saint-Siège.

"Je suis très sensible aux sentiments que vous m'exprimez de la part du Souverain Pontife; nos efforts mutuels pour améliorer le sort de nos sujets établissent entre nous des liens d'amitié et de sympathie, et je suis heureux que ce soit sous mon règne que des rapports de bonne amitié aient été établis.

"Je suis bien aise qu'une mission si importante ait été confiée à un homme de votre mérite, et je ne doute pas de la manière honorable dont vous la remplirez."

"Le patriarche grec et le patriarche arménien avaient envoyé des députations auprès de l'ambassadeur de la cour de Rome pour lui présenter leurs félicitations. Le chef de la communauté israélite a voulu lui faire une visite en personne, et jeudi dernier il est allé le complimenter.

"Samedi dernier, l'ambassadeur a remis au grand-vizir, de la part de sa cour, le portrait du Saint-Père entouré de pierres précieuses, et au ministre des affaires étrangères une tabatière enrichie de brillants.

"M. Mussurus s'embarqua enfin aussi aujourd'hui pour Athènes sur le *Vacitar-Tidjoret*.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame. Ses ÉTUDES DE PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRÈS UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

A VENDRE.

A U VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds de front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GORRY. Village St. Paul, 20 mars 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, qui voudront bien le favoriser qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURES D'ÉGLISE, de sa loi de celles de l'Évêché, celles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. s'adresser à J. CASIMIR CORCORAN, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchises de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicair de la Cathédrale. Montréal, 25 février 1848.—3f.

P. GENDRON

IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

- On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PANPHLETS, CATALOGUES, BILLET D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

S. S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,

ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 23 pouces de haut sur 22 pouces de large!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'École italienne, sera BIENTÔT mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELEAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND,

24, RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

LE Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conforment pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courants, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE DE MONTREAL.

CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage de aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, tout le progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en IMITATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausseté représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—Aussi— CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. " DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. " (couleurs assorties) " en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. " Damas brochés en or et couleurs. " " (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION. Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extré mités

ÉTOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabrications de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation parisiens (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-Yor

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SOEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignées d'une manière convenable, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre observé dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur raison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL

TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. " " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " " A L'ÉVÊCHE.

AVIS.

MM. Les membres du Clergé et Commissaires d'Écoles, qui désiraient se procurer d'Instituteurs qualifiés, pourront s'adresser au soussigné par lettres affranchies.

J. P. VALADE. PRÉS.

AVIS

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1°. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2°. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Église, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens.

3°. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de l'rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMUALD CHÉRIER ÉCR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS. Montréal, 21 février 1848.—qi.

CLOCHES D'ÉGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Église, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE

Montréal, 21 janvier 1848.—3m.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, franchises de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Table with 2 columns: Description of ad types and their prices. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6; Chaque insertion subséquente, 0 0 7; Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4; Chaque insertion subséquente, 0 0 10; Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4; Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1; Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré. AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires, Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Écr. N. P. Québec, M. D. MARTINÉAU, Pire. Vic. Ste. Anne, M. P. PILOTE, Pire. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'É. cole près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, P. M. CHAPELEAU & LAMOTHE.